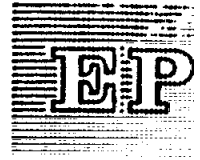


BUR/I



Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/MB.1/3
FRANCAIS
Original: FRANCAIS
28 juin 1979

Réunion du Bureau des Parties
contractantes à la Convention pour
la Protection de la mer Méditerranée
contre la pollution et les protocoles
y relatifs

Genève, 25-29 juin 1979

RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES
A LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA
POLLUTION ET LES PROTOCOLES Y RELATIFS,

GENEVE, 27 JUIN 1979

"French only"

1. Conformément au règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes faisant référence à deux reprises aux fonctions du Bureau entre les sessions et conformément à la résolution 2 de la réunion de février 1979, une réunion du Bureau des Parties contractantes a été convoquée à Genève les 26 et 27 juin 1979.
2. Tous les membres du Bureau des Parties contractantes ainsi que des représentants du secrétariat du PNUÉ ont participé à la réunion. Une liste complète des participants est jointe en annexe I.
3. La réunion du Bureau a été ouverte par S.E. M. Ridha Bach Baouab, Président du Bureau des Parties contractantes qui a rappelé aux participants les objectifs de la réunion et attiré leur attention sur les documents préparés par le Secrétariat pour servir de base aux discussions (liste jointe en annexe II). L'ordre du jour proposé par le secrétariat fut adopté sans aucune modification (voir annexe III). Avant que la réunion n'entame ses travaux, le Président a donné la parole à M. Peter S. Thacher, Directeur exécutif adjoint du PNUÉ qui a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et les a remerciés en son nom et celui du Directeur exécutif, pour le travail qu'ils accomplissent.
4. Le Bureau a ensuite examiné les différentes actions entreprises depuis février 1979 et les activités à engager avant la Réunion intergouvernementale de février 1980. Il s'est également penché sur les questions relatives à l'organisation de la prochaine réunion intergouvernementale des Etats riverains de la mer Méditerranée prévue pour la période du 12 au 14 février 1980 à Barcelone. Le secrétariat a également informé le Bureau sur le rendement attendu du programme de la Méditerranée pour la période 1979-1980.
5. Le Bureau, tout en examinant chacun des points inscrits à l'ordre du jour, a exprimé ses points de vues à leur sujet et fait des propositions concernant les solutions à apporter à certaines difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du programme. Les points de vues exprimés et les propositions faites par la réunion, sont résumés dans les paragraphes qui suivent.
6. Concernant l'ensemble des activités du programme, le Bureau a estimé qu'il était nécessaire de sensibiliser encore plus les Parties contractantes aux diverses propositions qui leur sont faites. Il a été proposé de leur envoyer une lettre dans laquelle il leur sera demandé d'accélérer leurs réactions aux requêtes du Secrétariat afin que les activités puissent être réalisées d'une manière satisfaisante, selon le calendrier de travail convenu.
7. Le Bureau a souligné l'importance du rapport sur l'état de la pollution en Méditerranée pour définir le programme de travail pour la période biennale 1981-1982 mais a été d'accord pour que ce rapport ne soit communiqué aux Gouvernements et à la CEE que dans les délais et selon la procédure déjà fixés.

8. Dans le cadre des activités concernant l'évaluation de l'environnement, le Bureau a estimé qu'un ordre de priorité élevé devrait être accordé au projet ayant trait aux critères applicables à la qualité de l'environnement.
9. Le Bureau a noté les problèmes concernant l'établissement d'un budget pour la première phase du Plan bleu. Il a proposé que le secrétariat établisse le budget conformément aux ressources allouées par la réunion de février 1979 pour la période biennale 1979-1980. La deuxième réunion des organes de coordination nationaux du Plan bleu devrait se prononcer sur les aspects institutionnels et financiers du projet. Ses recommandations seront soumises à la réunion intergouvernementale de février 1980.
10. Tenant compte de la situation financière, le Bureau a examiné l'ordre de priorité qu'il convenait d'accorder à la mise en oeuvre des PAP. Il a estimé, à la suite d'explications fournies par le secrétariat, que cet ordre pourrait suivre celui de l'intérêt exprimé par le PNUD dans ces activités. Le PNUD sera sensibilisé pour qu'il accorde une aide plus soutenue à l'ensemble des PAP tel qu'il le fait déjà pour les sources renouvelables d'énergie et l'aquaculture. Le Président pourrait prendre une initiative à ce sujet.
11. Dans l'esprit de ménager les crédits disponibles, le Bureau a suggéré de demander aux Gouvernements intéressés, non seulement d'accueillir des réunions mais d'assurer la totalité des frais concernant l'organisation de ces réunions. Il a également été proposé, quand cela sera possible, de demander aux Gouvernements de prendre en charge la responsabilité et les frais de documents requis par des réunions particulières.
12. Le Bureau a ensuite examiné les questions financières. Dès le début des discussions, le Directeur exécutif adjoint a informé le Bureau des mesures prises pour l'établissement du fonds régional d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée. Il a attiré l'attention du Bureau sur le fait que les dépenses effectuées par le PNUE pour maintenir la bonne marche du programme selon les recommandations des Parties contractantes, dépassent déjà le montant des engagements autorisés par la Septième Session du Conseil d'Administration du PNUE pour la période biennale 1979-1980. Le montant excédant les engagements du PNUE devra être récupéré sur le fonds d'affectation spéciale.
13. Le Bureau a proposé qu'une fois que le fonds d'affectation spéciale est établi officiellement, une lettre serait envoyée aux Gouvernements les informant et les sensibilisant à la nécessité d'accélérer le virement de leur contribution faute de quoi la mise en oeuvre du programme pourrait être compromise. Par la même occasion il serait suggéré aux Gouvernements la possibilité d'assurer les frais des réunions en les accueillant, en les organisant ou en préparant certaine documentation.

14. Le Bureau a approuvé le format de présentation de l'état du fonds d'affectation spéciale tel qu'il figure à l'annex IX du rapport du secrétariat (Document UNEP/MB.1/2). Il a toutefois suggéré d'ajouter une note en bas de page concernant la contribution de l'Albanie en indiquant que c'est une contribution escomptée qui n'a pas fait l'objet d'une décision de la part de ce gouvernement.
15. Le Bureau a été informé et a pris note des consultations en cours entre le secrétariat et le Gouvernement de l'Espagne concernant l'accueil à Barcelone, de la réunion intergouvernementale en février 1980. Le Bureau a estimé que les projets d'ordre du jour et de documentation prévue étaient satisfaisants.
16. Les trois points sur lesquels cette réunion devrait se prononcer sont:
 - (i) la composition et les attributions de l'unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée;
 - (ii) la désignation du vérificateur des comptes;
 - (iii) La résolution concernant l'élargissement du Bureau.
17. En ce qui concerne le point 16 (i), le Bureau a recommandé que le Secrétariat prépare un document présentant les alternatives touchant au mandat et aux attributions de l'Unité de Coordination.
18. Vu les calendriers d'approbation des budgets nationaux par les Gouvernements, le Bureau a proposé d'examiner la possibilité d'organiser les réunions des Parties contractantes en septembre au lieu de février. Mais ce changement posera des problèmes quant à l'établissement d'un rapport financier complet pour la deuxième année de la période biennale. Une possibilité serait de soumettre un rapport intérimaire pour cette année.
19. Le secrétariat a informé la réunion du Bureau du rendement attendu du programme de la mer Méditerranée pour la période 1979-1980 tel qu'il figure à l'annexe XIII du document UNEP/MB.1/2.
20. Ayant épuisé les questions inscrites à l'ordre du jour, le Président du Bureau a suggéré qu'un bref rapport de la réunion, dont l'usage sera restreint aux membres du Bureau et au secrétariat, soit établi par le secrétariat en consultation avec le Président. Communication de ce document sera faite aux membres du Bureau.
21. Après avoir remercié le secrétariat pour le travail accompli, le Président a prononcé la clôture de la réunion du Bureau.

ANNEXE I.

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU :

Chairman/Président	Son Excellence Mr. Ridha BACH BOUAB Directeur pour les conférences et organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères TUNIS, Tunisie
First Vice-Chairman/ Premier Vice-Président	M. Daniel DE LINOS Directeur général de l'environnement Ministère des travaux publics et de l'urbanisme MADRID, Espagne
Second Vice-Chairman/ Deuxième Vice-Président	Mr. Marinos YEROULANOS Executive General Director National Council for Physical Planning and the Environment, Secretariat Zalokosta 1, ATHENS, Greece
Rapporteur	Mr. Louis J. SALIBA Secretary Malta Human Environment Council Ministry of Health and Environment VALLETTA, Malta

UNEP/PNUÉ :

Mr. Peter S. THACHER
Deputy Executive Director
United Nations Environment Programme
NAIROBI, Kenya

Dr. Stjepan KECKES
Director, Regional Seas Programme
Activity Centre
United Nations Environment Programme
Palais des Nations,
1211 GENEVA

Mr. Aldo MANOS
Deputy Director, Environment Fund
Office of the Assistant Executive Director
United Nations Environment Programme
NAIROBI, Kenya

Mr. Mohamed A. TANGI*
Programme Officer
Regional Seas Programme Activity Centre
United Nations Environment Programme
Palais des Nations,
1211 GENEVA

* Secretary of the Meeting/Secrétaire de la Réunion

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

- | | |
|------------------------------------|---|
| UNEP/MB.1/1 | Ordre du jour provisoire |
| UNEP/MB.1/2 | Rapport du secrétariat sur les activités mises en oeuvre ou lancées depuis février 1979 et sur les activités à entreprendre avant la Réunion intergouvernementale de février 1980 |
|
<u>Documents d'information</u> | |
| UNEP/MB.1/INF.1 | Liste provisoire des documents |
| UNEP/MB.1/INF.2 | Liste provisoire des participants |
| UNEP/IG.14/9 | Rapport de la Réunion intergouvernementale chargée d'évaluer l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée et première Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et les protocoles y relatifs |

ANNEXE III

ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

Point 2 de l'ordre du jour: Examen des activités mises en oeuvre depuis février 1979 et des activités à entreprendre avant la Réunion intergouvernementale de février 1980.

- (i) Mise au point et distribution aux Gouvernements du rapport de la Réunion intergouvernementale des Etats riverains de la Méditerranée et première réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, Genève, 5-10 février 1979

A. Activités pertinentes à l'évaluation de l'environnement

- (ii) Programme à long terme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution
- (iii) Préparation d'un manuel de méthodes de références sur la pollution de la mer Méditerranée
- (iv) Préparation d'une bibliographie sélective sur la pollution de la mer Méditerranée
- (v) Prolongation des projets MED POL I à VII et assistance aux laboratoires de recherche participant au programme
- (vi) Préparation d'un rapport sur l'état de la pollution dans la mer Méditerranée

(vii) Rapports sur les projets pilotes MED POL

(viii) Développement de critères de la qualité de l'environnement

B. Activités pertinentes à la gestion de l'environnement

(ix) Plan bleu

(x) Programme d'Actions prioritaires (PAP)

(xi) Zones spécialement protégées dans la Méditerranée (aspect gestion)

C. Activités pertinentes à l'aspect juridique du plan d'action de la Méditerranée

(vii) Zones spécialement protégées dans la Méditerranée (aspect juridique)

(xiii) Suite de la Réunion d'experts de l'OJI sur les aspects juridiques de la pollution de la mer Méditerranée résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol, Rome, 11-15 décembre 1978

(xiv) Réunions d'experts chargés d'examiner le projet de Protocole pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, Genève, 25-29 juin 1979

(xv) Réunion d'experts chargés d'examiner le Protocole pour la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs Genève, 2-6 juillet 1979

D. Dispositions institutionnelles et financières

(xvi) Décisions du Conseil d'Administration du PNUE se rapportant à l'établissement du fonds régional d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

(xvii) Correspondance avec les Gouvernements sur le fonds régional d'affectation spéciale

- (xviii) Etablissement d'un fonds régional d'affectation spéciale pour la mer Méditerranée
- (xix) Etat des contributions au Fonds d'affectation spéciale
- (xx) Etat des engagements pour le plan d'action de la mer Méditerranée

Point 3 de l'ordre du jour: Organisation de la prochaine réunion intergouvernementale des Etats riverains de la mer Méditerranée

- (i) Consultations avec le Gouvernement de l'Espagne sur les dates proposées, soit du 12 au 14 février 1980
- (ii) Projet de l'ordre du jour provisoire
- (iii) Projet de la liste provisoire des documents
- (iv) Réunion du Bureau à Barcelone le 11 février 1980

Point 4 de l'ordre du jour: Rendement attendu du programme de la Méditerranée pour la période 1979-1980

Point 5 de l'ordre du jour: Autres questions

Point 6 de l'ordre du jour: Adoption du rapport

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion